Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20260917-2026_09_17_04-DE

DÉPARTEMENT de la Côte d'Or

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau Communautaire

Séance du 17 septembre 2026

DATE DE CONVOCATION
11 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept septembre à dix-huit heures trente, le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrice ESPINOSA, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : M. Jean-Luc AUCLAIR Mme Bernadette BERGER, Mme Amélie BOUCHET-GELIN (arrivée à 18h50), M. Hubert BOURGOGNE, M. Gilles BRACHOTTE, Mme Martine BRUEY, M. Jean-Pierre COLOMBERT (pouvoir de M. Bernard SOUBEYRAND), M. Vincent CROUZIER, M. Sébastien DONET, M. Patrice ESPINOSA (pouvoir de M. Emmanuel PONTILLO), Mme Françoise GAUTHEROT, M. Simon GEVREY, Mme Brigitte GOMIOT, Mme Maryline GRANDIOWSKY, M. Alain LEFEVRE, M. Martial MATHIRON, Mme Rachelle PETIT, M. Jérôme THEVENEAU.

Étaient absents : M. Benjamin BONIN, Mme Amélie BOUCHET-GELIN (absente de 18h30 à 18h50), Mme Marie-Françoise DUPAS (excusée), Mme Marie-Paule FONTAINE, Mme Aline GRANDJEAN, M. Emmanuel PONTILLO (pouvoir à M. Patrice ESPINOSA), M. Bernard SOUBEYRAND (pouvoir à M. Jean-Pierre COLOMBERT).

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre COLOMBERT, 2ème Vice-président délégué au développement économique, à la politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20260917-2026_09_17_04-DE

| | | |
|---|---|---|
| Membres en exercice | 24 | Délibération n°17/09/2026/04 |
| Présents | 18 | Objet : Projet de réhabilitation du « 12 rue de Franche-Comté » : Convention de mise à disposition de la salle Méline à Genlis – France services |
| Pouvoirs | 02 | |
| Votants | 20 | |

La phase « *Conception* » du projet de réhabilitation du « 12 Rue de Franche-Comté » à Genlis se termine, laissant bientôt place à la phase « *Réalisation* ». Les services présents sur place se réorganisent afin que la continuité de services perdure durant les 18 mois de travaux prévus, dans des conditions optimales pour les publics accueillis et les agents.

Certains de ces services resteront sur place et intègreront les modulaires prévus (Centre Social, Relais Petite Enfance) et d'autres quitteront le site pour davantage de sérénité, permettant une phase de démolition unique et non en plusieurs étapes, comme initialement prévu. Parmi eux, la France services et le Point Relais Emploi.

La mobilité constituant un frein pour la majorité des personnes qui y sont actuellement accueillies, le nouveau lieu devait être situé à Genlis, comme l'actuel.

Après concertation avec la ville de Genlis, la Salle Méline, située au sein de l'Espace Culturel Paul Orssaud, rassemble un maximum des critères prérequis, dont son emplacement, sa superficie, ou encore son entrée indépendante.

Le forfait mensuel de la mise à disposition par le biais d'une convention, 250,00 € (deux cent cinquante euros), correspond à la consommation des fluides et à la maintenance de l'espace, sensiblement équivalent aux coûts du bâtiment actuel situé au 12 rue de Franche Comté.

Le déménagement au sein de ce nouveau local est prévu la semaine du 19 octobre, une semaine après la remise des clés.

Considérant le projet de convention joint à la présente,

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE, dans le cadre du Projet de réhabilitation du « 12 Rue de Franche-Comté », la convention de mise à disposition de la Salle Méline avec la Ville de Genlis,

- AUTORISE Monsieur le Président à la signer ainsi que tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 17 septembre 2026

Signé électroniquement par : Patrice ESPINOSA
Date de signature : 24/09/2026
Qualité : Présidence de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

Patrice ESPINOSA
Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER